

**Position commune des sections Snesup-FSU**

**des universités Montpellier 2, Montpellier 3 et IUFM**

**sur la réforme de la formation des enseignants et la masterisation**

5 février 2010

Les sections SNESUP des Universités Montpellier II et III demandent le retrait de la réforme de la formation des enseignants.

Sous couvert du processus européen de mastérisation, cette réforme n'est qu'une attaque virulente et hypocrite contre le service public d'éducation, dans un contexte d'attaques contre l'ensemble du service public.

Nous dénonçons un [cadrage national imposé](#) , [malgré de fortes oppositions](#) , et une mise en œuvre locale qui détruit toute formation professionnelle des enseignants et ceci en totale contradiction avec les objectifs d'amélioration de la formation affichés par le Ministère. Telle que celui-ci la prescrit, la place du concours est parfaitement néfaste et significative à cet égard.

Nous dénonçons avec vigueur le dispositif de mise en stage des nouveaux professeurs et des étudiants de Master prévu par le Rectorat de l'Académie de Montpellier. Il porterait gravement préjudice tant aux jeunes enseignants qu'aux étudiants. Dans le secondaire, [les élèves verraient se succéder trois enseignants](#) débutants au cours de l'année scolaire. Il s'inscrit dans une démarche strictement comptable : réduire les coûts au détriment de l'école pour tous.

Enfin, nous dénonçons la volonté ministérielle de mettre en concurrence toutes les universités, dans le cadre de la loi LRU, qui s'exerce pleinement sur ce dossier de la formation des enseignants. Nous dénonçons des [menaces larvées de suppression](#) de préparations aux concours de l'enseignement et sans doute, à terme, des concours d'enseignement.

Nous veillerons à l'échelle régionale à écarter toute démarche concurrentielle en faveur d'une véritable collaboration respectant chaque université, chaque composante d'université et en particulier l' [IUFM](#) , héritier des Écoles normales et acteur historique de la formation des maîtres.

Farouchement opposés à cette réforme, nous refusons de porter la responsabilité d'un désastre annoncé de toute l'école publique. Par leur entêtement, Luc Chatel, Xavier Darcos, Valérie Péresse et en tout premier lieu Nicolas Sarkozy portent l'entière responsabilité de cette destruction et devront en assumer toutes les conséquences devant leurs concitoyens.

Fait à Montpellier le 05/02/10

**Compléments d'information :**

## **L'opposition s'exprime**

De nombreuses instances se sont prononcées vigoureusement contre cette réforme :

-

la CPU ( [http://www.cpu.fr/uploads/tx\\_publications/Position\\_masterisation.pdf](http://www.cpu.fr/uploads/tx_publications/Position_masterisation.pdf) )

-

la CDIUFM ( [http://www.paris.iufm.fr/IMG/pdf\\_Communique-CDIUFM-5-fev-10.pdf](http://www.paris.iufm.fr/IMG/pdf_Communique-CDIUFM-5-fev-10.pdf) )

-

le CNESER ( <http://www.sauvonsluniversite.com/spip.php?article3362> )

-

les syndicats et associations de parents d'élèves qui appellent à signer la pétition « 100 000 voix » ( <http://www.100000voixpourlaformation.org/> ).

On peut se rendre compte de l'ampleur et de l'actualité de la contestation sur le site de sauvons l'université ( <http://www.sauvonsluniversite.com/spip.php?article2848> )

**Les choix du Rectorat de Montpellier pour mettre en œuvre la réforme.**

Dans le secondaire, le rectorat de l'académie de Montpellier prévoit de mettre chaque lauréat des concours sur un poste à temps complet.

Pour dégager un temps de formation à ce jeune enseignant, le rectorat prévoit de le remplacer jusqu'à la Toussaint (probablement par un contractuel).

Le jeune enseignant prendra ensuite ses classes jusqu'en janvier.

Du mois de janvier jusqu'à la fin de l'année, il laissera ses classes à un (peut-être 2) stagiaire de M2 pendant six semaines.

Les classes d'un lauréat du concours 2010 verront donc se succéder 3 à 4 enseignants débutants dans la même matière !

Cela concernera chaque année 30000 élèves pour de notre académie.

Il est à craindre que le principe de remplacement d'un lauréat du concours par des étudiants de master soit une commande du ministère, puisque il s'agit d'un recommandation du rapport Marois sur le sujet ( [http://www.sauvonsluniversite.com/IMG/pdf/Rapport-groupe-Marois\\_1\\_.pdf](http://www.sauvonsluniversite.com/IMG/pdf/Rapport-groupe-Marois_1_.pdf) )

Pour plus d'information sur ce sujet :

<http://www.sauvonsluniversite.com/spip.php?article3107>

### **Les menaces de suppression de préparations aux concours**

D'après les présidents de jury de certains concours, le ministère n'hésitera pas à fermer des préparations existantes.

### **Les IUFMs menacés**

La suppression d'un établissement chargé de la formation des enseignants du primaire mettrait ainsi un terme à deux siècles d'histoire.